



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/829  
21 décembre 2007

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**693ème séance plénière**

PC Journal No 693, point 4 de l'ordre du jour

## **DÉCISION No 829**

### **CHANGEMENTS APPORTÉS AU TABLEAU D'EFFECTIFS**

Le Conseil permanent,

Prenant note du projet de budget unifié de l'OSCE de 2008 présenté sous la cote PC.ACMF/61/07 du 1<sup>er</sup> octobre 2007 et de la révision du projet de budget de 2008 pour la Mission de l'OSCE au Kosovo présentée sous la cote PC.ACMF/88/07 du 11 décembre 2007,

Dans l'attente d'une décision sur le budget unifié et le tableau d'effectifs de l'OSCE de 2008,

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour la Mission de l'OSCE au Kosovo, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/88/07 du 11 décembre 2007 ;

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour les tâches de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/61/07 du 1<sup>er</sup> octobre 2007 ;

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour la Mission de l'OSCE en Croatie, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/61/07 du 1<sup>er</sup> octobre 2007 ;

Approuve, à l'exception des reclassements de postes, les changements proposés au tableau d'effectifs pour la Mission de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, tels qu'ils figurent dans le document PC.ACMF/61/07 du 1<sup>er</sup> octobre 2007.